

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME I

UNITÉ DE FORMATION

DOSSIER PEDAGOGIQUE

DOCUMENT 8 bis

1. La présente demande émane du réseau :

- ☐ (1) Communauté française
☐ (1) Provincial et communal
☐ (1) Libre confessionnel
☐ (1) Libre non confessionnel

Identité du responsable pour le réseau (2) : Gérard Bouillot

Date et signature (2) : 14 mars 2006

2. Intitulé de l'unité de formation : (2)

Techniques de nettoyage et de repassage à domicile

CODE DE L.V.F. (3)	840008 UM 59
CODE DU DOMAINE DE FORMATION (4)	801

3. Finalités de l'unité de formation : Reprises en annexe n° 1 de 1 page(s) (2)

4. Capacités préalables requises : Reprises en annexe n° 2 de 1 page(s) (2)

5. Classement de l'unité de formation :

- ☒ (1) Enseignement secondaire de :
 du degré :
☒ (1) transition
☒ (1) inférieur
☐ (1) qualification
☐ (1) supérieur
☐ (1) Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur	
Proposition de classement (1)	Classement du Conseil supérieur (1)
Technique	O
Economique	O
Paramédical	O
Social	O
Pédagogique	O
Agricole	O
Maritime	O

Date de l'accord du Conseil supérieur :
 Signature du Président du Conseil supérieur :

6. Caractère occupationnel : ☐ (1) oui ☒ (1) non
 7. Constitution des groupes ou regroupement :
 8. Programme du (des) cours :
 9. Capacités terminales :
 10. Chargé(s) de cours :

Reprise en annexe n° 3 de 1 page(s) (2)
 Reprises en annexe n° 4 de 1 page(s) (2)
 Reprises en annexe n° 5 de 1 page(s) (2)
 Repris en annexe n° 6 de 1 page(s) (2)

- (1) Cocher la mention utile
 (2) A compléter
 (3) Réserve à l'administration
 (4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection

CODE DE L.V.R. (3)	810009 UM 591
CODE DU DOMAINE DE FORMATION (4)	801

11. Horaire minimum de l'unité de formation :
Horaire minimum :

1. Dénomination du (des) cours	(2)	Classement du (des) cours	Code U	Nombre de périodes
Méthodologie et organisation du travail	CT	B	8	8
Hygiène et sécurité	CT	B	4	4
Travaux pratiques d'entretien à domicile	PP	L	20	20
2. Part d'autonomie			P	8
			Total des périodes	40

12. Réserve au Service d'Inspection :
a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :

b) Décision de l'Administrateur pédagogique relative au dossier pédagogique :
ACCORD PROVISoire
PAS D'ACCORD
En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

Date : 07 MAI 2006
Signature : J. LEONARD
Administrateur pédagogique

- (2) A compléter
(3) Réserve à l'administration
(4) Proposé par le réseau et avalisé par l'Inspection
(5) Soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM
(6) Soit A, B, C, D, E, F, H, J, K, L, Q, R, S, T - (l'approbation de cette rubrique est réservée à l'administration)

Techniques de nettoyage et de repassage à domicile

ANNEXE 1

FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION**Finalités générales**

Dans le respect de l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation vise à :

- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

Finalités particulières

Cette unité de formation vise à permettre à l'étudiant d'acquérir les connaissances et les techniques nécessaires à l'entretien des locaux d'habitation, au repassage du linge, en tenant compte des règles d'hygiène, de sécurité et d'organisation du travail à domicile.

Techniques de nettoyage et de repassage à domicile

ANNEXE 2

CAPACITES PREALABLES REQUISES

Capacités

- Exprimer en langue française des énoncés simples et courts dont le vocabulaire usuel est lié à la vie quotidienne.

Titre pouvant en tenir lieu

Certificat d'études de base (CEB)

CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Aucune recommandation particulière.

Techniques de nettoyage et de repassage à domicile

ANNEXE 4

PROGRAMME DES COURS**Méthodologie et organisation du travail**

L'étudiant sera capable, au départ d'une situation concrète d'entretien d'un local d'habitation :

- d'établir un plan des tâches d'entretien courantes ;
- d'organiser son travail de façon rationnelle (avant, pendant et après) ;
- de ranger en respectant l'ordre initial et/ou les consignes données.

Hygiène et sécurité

L'étudiant sera capable :

- d'énoncer les principes généraux d'hygiène et de sécurité liés au travail de l'aide ménagère.

Travaux pratiques d'entretien à domicile

L'étudiant sera capable :

- d'appliquer les techniques de base d'entretien des locaux d'habitation :
 - nettoyage des différents types de locaux : cuisine, salle de bain, toilettes, séjour, chambre ;
 - nettoyage des divers types de surfaces de mobiliers, de sols, de murs, de vitres ;
 - utilisation de produits adéquats courants ;
 - utilisation du matériel adéquat courant
- adaptation au matériel et produits disponibles chez le bénéficiaire ;
- d'appliquer les techniques de repassage simples du linge en tenant compte des différentes matières textiles.

Techniques de nettoyage et de repassage à domicile

ANNEXE 5

CAPACITES TERMINALES

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable :

- d'organiser un travail de nettoyage et de repassage à domicile en fonction des différentes tâches à effectuer ;
- de mettre en œuvre les techniques appropriées à ces tâches en tenant compte des règles de base d'hygiène et de sécurité.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- l'efficacité dans l'organisation du travail ;
- le soin dans l'exécution des tâches.

Techniques de nettoyage et de repassage à domicile

ANNEXE 6

CHARGE(S) DE COURS

Le chargé de cours sera un enseignant ou un expert.

L'expert devra justifier de compétences particulières issues d'une expérience professionnelle actualisée en relation avec le programme du présent dossier pédagogique.